



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES
PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BOURG EN
BRESSE

Centre des Impôts Foncier

5 rue de la grenouillère

01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Mél : cdif,bourg-en-
bresse@dgfip.finances.gouv.fr

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

~~~~~

# AVIS

## AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

~~~~~

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral (lever des constructions nouvelles et agrandissements) seront effectués durant les mois de AVRIL à NOVEMBRE 2017 .

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre du cadastre et à son aide, toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles ;
- à vérifier son identité et lui demander sa carte professionnelle (commission d'emploi).

A cet effet, cet agent est accrédité par l'arrêté préfectoral du 12 décembre 1997 à accéder aux propriétés particulières, communales ou domaniales.

Le géomètre responsable de ces travaux au CDIF de BOURG EN BRESSE, Mme FORT LUCAS C, pourra leur fournir tout renseignement utile lors de son intervention sur le terrain.

Le Maire,


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DU
COMMERCE EXTÉRIEUR

